



Commune de Château-Thébaud
Communauté d'agglomération Clisson,
Sèvre & Maine
Canton de Vertou-Vignoble
Arrondissement de Nantes
Département de Loire-Atlantique

Nombre de membres dont le conseil
municipal doit être composé : **23**
Nombre de conseillers en exercice : **22**
Nombre de conseillers qui assistaient à la
séance : **17**
Quorum : **12**

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU
LUNDI 10 AVRIL 2025**

Le quatre avril mars deux mille vingt-quatre le Conseil
Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en
session **ordinaire** le dix avril deux mille vingt-cinq.

Le Maire,

Le dix avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le
Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux
articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des
Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Procès-verbal affiché le 15 avril 2025

Étaient présents :

M. BLAISE Alain
Mme LECORNET Valérie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel
M. TOUZEAU Nicolas
M. COCHIN Thierry
Mme BRILLOUET Corinne

M. GOURAUD Patrick
M. PRUD'HOMME Christophe
Mme LEHUCHER Laurence
M. ROBIN Denis
Mme DELPORTE Karine
Mme AUGER Edwige

Mme LEMAITRE Séverine
Mme MAISON Sophie
M. DROUARD Pascal
Mme MOREAU Francine
M. MORISSEAU Thomas

Absents :

Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à M. ROBIN Denis
Mme ELINEAU Nathalie qui a remis un pouvoir à Mme MAISON Sophie
M. MATHE Christophe qui a remis un pouvoir à M. BOUSSONNIERE Jean-Michel
Mme DEGOSSE Lysiane qui a remis un pouvoir à Mme LEHUCHER Laurence
M. LANDREAU Guillaume
Secrétaire : M. ROBIN Denis

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des remarques
sur la rédaction du compte rendu du conseil municipal 27 mars 2025.

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre, après en avoir délibéré, à l'unanimité
(21 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la rédaction du compte-rendu du conseil municipal 27 mars 2025.

1 Finances : Compte de gestion - budget communal 2024

M. Jean-Michel BOUSSONNIERE présente les comptes de l'exercice 2024. L'exercice est
satisfaisant et permet de dégager un autofinancement de **689 748,07 €**, supérieur aux
prévisions.

Il fait remarquer que le résultat 2024 est quelque peu « flatteur » grâce au remboursement de
l'assurance, suite au sinistre du centre technique municipal, sachant que la moitié de
l'indemnité a été perçue sur la section de fonctionnement du budget 2024 (176 190,90€).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le compte de gestion 2024 du Budget Communal du Trésorier Municipal
conforme au compte administratif dressé par M. le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé	Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	3 169 548,96	2 584 555,56				
Recettes	3 169 548,96	3 274 303,63	689 748,07		689 748,07	
Section d'investissement	Prévu	Réalisé	Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	2 456 816,89	1 300 325,54		- 87 460,98		- 950 324,03
Recettes	2 456 816,89	1 273 028,90	- 27 296,64		- 114 757,62	339 127,60
Ensemble	Prévu	Réalisé	Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	5 626 365,85	3 884 881,10		- 87 460,98	-	- 611 196,43
Recettes	5 626 365,85	4 547 332,53	662 451,43	-	574 990,45	
Résultat exercice (y compris les RAR) :					- 36 205,98	

2 Finances : Compte administratif - budget communal 2024

Monsieur le Maire donne la présidence à M. Jean-Michel BOUSSONNIERE, 1^{ère} Adjoint et quitte la séance. Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 votants),

- **LUI DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier ;
- **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2024 soit **689 748,07 €** à la section d'investissement du budget primitif 2025.

3 Finances : Compte de gestion - budget commerce 2024

M. Jean-Michel BOUSSONNIERE présente les comptes de l'exercice 2024.
Le résultat d'exploitation excédentaire de 23 254,80 € et celui d'investissement déficitaire de 24 721,05 € entraînent un solde légèrement déficitaire global de 1 466,25 €.
Il rappelle qu'une subvention d'équilibre du budget principal a été réalisée en fin d'année dernière pour un montant de 8 000€ afin de résorber le déficit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2024 du Budget commerce de proximité du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé	Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	27 304,00	4 213,94		-	-	-
Recettes	27 301,00	27 468,74	23 254,80		23 254,80	-
Section d'investissement			Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	41 686,84	6 206,21		- 31 786,84	- 24 721,05	-
Recettes	41 686,84	13 272,00	7 065,79			-
Ensemble	Prévu	Réalisé	Résultat exercice	Report exercice précédent	Résultat	Restes à réaliser
Dépenses	68 990,84	10 420,15		- 31 786,84	- 1 466,25	-
Recettes	68 987,84	40 740,74	30 320,59			-
Résultat exercice (y compris les RAR) :					- 1 466,25	

4 Finances : Compte administratif - budget commerce 2024

Monsieur le Maire donne la présidence à M. Jean-Michel BOUSSONNIERE, 1^{ère} Adjoint et quitte la séance. Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 votants),

- **LUI DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier.
- **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2024 à la section d'investissement et de reporter le solde déficitaire d'investissement comme suit :
 - Section d'investissement :
 - Report déficitaire au compte 001 : 24 721,05 €
 - Affectation des résultats au compte 1068 : 23 254,80 €

5 Taxe locales 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales ainsi que l'article 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux d'imposition,

M. Jean-Michel BOUSSONNIERE fait part de la proposition envisagée lors de la réunion de travail du 27 mars dernier, avec une légère augmentation. A noter que les bases d'imposition sont indexées sur l'inflation et à ce titre varieront de 1,7% (contre 3,9% l'année dernière). Compte-tenu de ces éléments, une proposition d'augmentation de + 2,5% pour les 3 taxes est proposée.

M. le Maire est favorable à une augmentation modérée car la commune a des projets et des dépenses de fonctionnement et des services qu'il faut bien financer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** les taux suivants :

2025	Base prévisionnelle	Taux	Produit (€)
Taxe Foncier Bâti	3 206 000	37,96%	1 216 998
Taxe Foncier non- Bâti	195 100	52,24%	101 920
Taxe d'habitation	96 700	17,12%	16 555
Produit 2025			1 335 473

6 Budget communal 2025

M. BOUSSONNIERE présente le budget dans son ensemble, conformément aux conclusions de la commission finances réunie ce jour et du conseil municipal de travail du 27 mars. Il expose que compte-tenu du contexte, les estimations sont basées par défaut avec une progression de 3% sur les dépenses.

Dans les recettes, il y a lieu de relever en particulier l'indemnité de l'assurance pour la réparation du centre technique municipal qui vient gonfler le budget en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le budget primitif communal 2025, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
	011 Charges à caractère général	853 839,00 €
	012 Charges de personnel	1 531 899,00 €
	014 Atténuations de produits	- €
	65 Autres charges de gestion courante	239 230,00 €
	66 Charges financières	30 000,00 €
	67 Charges spécifiques	200,00 €
	68 Dotations aux provisions	500,00 €
	042 Opération d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
	043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	
	023 Virement à la section d'investissement	559 347,00 €
	001 Déficit reporté de fonctionnement	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 225 015,00 €
	013 Atténuations de charges	30 000,00 €
	70 Produits de services, domaine, ventes diverses	607 670,00 €
	73 Impôts et taxes	127 880,00 €
	731 Fiscalité locale	1 555 799,00 €
	74 Dotations	650 412,00 €
	75 Autres produits de gestion courante	213 250,00 €
	76 Produits financiers	4,00 €
	77 Produits spécifiques	- €
	78 Reprise, amortissement, dépréciation, provisions	- €
	042 Opération d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €
	043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	
	002 Excédent de fonctionnement reporté	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 225 015,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025
	20 Immobilisations incorporelles	99 990,00 €
	204 Subventions d'équipement versées	30 807,00 €
	21 Immobilisations corporelles	591 113,09 €
	23 Immobilisations en cours	341 693,26 €
	10 Dotations, fonds divers et réserves	- €
	13 Subventions d'investissement	- €
	16 Emprunts et dettes assimilées	130 000,00 €
	26 Participations et créances rattachées	5 000,00 €
	27 Autres immobilisations financières	- €
	45 Opérations pour compte de tiers	- €
	040 Opérations d'ordre de transfert entre les sections	40 000,00 €
	041 Opérations patrimoniales	20 000,00 €
	001 Déficit reporté d'investissement	114 757,62 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 323 685,00 €
	13 Subventions d'investissement reçues	273 462,00 €
	20 Immobilisations incorporelles	- €
	204 Subventions d'équipement versées	- €
	21 Immobilisations corporelles	- €
	23 Immobilisations en cours	- €
	10 Dotations, fonds divers et réserves	195 000,33 €
	1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	689 748,07 €
	16 Emprunts et dettes assimilées	112 500,00 €
	27 Autres immobilisations financières	- €
	024 Produits de cession d'immobilisations	124 500,00 €
	45 Opérations pour compte de tiers	- €
	040 Opérations d'ordre de transfert entre les sections	10 000,00 €
	041 Opérations patrimoniales	20 000,00 €
	021 Virement de la section de fonctionnement	559 347,00 €
	002 Excédent reporté d'investissement	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 323 685,00 €

7 Budget primitif commerce de proximité 2025

M. BOUSSONNIERE présente le budget dans son ensemble, conformément aux propositions de la réunion et du débat d'orientation budgétaire du 27 mars dernier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

- **REPORTE** le déficit d'investissement 2024, soit 24 721,05 €
- **APPROUVE** le budget primitif du commerce 2025 qui peut se résumer ainsi :

Section fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Objet	Compte	Montant	Objet	Compte	Montant
Intérêts emprunt	66111	1 700,00 €	Loyers 12 mois à 1077,60 € HT (Coccimarket)	752	12 932,00 €
dep impr	022	0,00 €	Loyers 12 mois à 584,25 € HT (tabac presse)	752	7 011,00 €
charge de copropriété	614	4 500,00 €	Remboursement assurance	7788	- €
Travaux bâtiments	615228	1 000,00 €			
Virement section inv.	023	10 238,00 €			
Taxes foncières	63512	2 500,00 €			
Frais divers gestion (arrondi TVA)	65888	5,00 €			
Total		19 943,00 €	Total		19 943,00 €

Section investissement					
Dépenses			Recettes		
Objet	Compte	Montant	Objet	Compte	Montant
Capital emprunt	1641	6 596,00 €	Virement section fonct.	021	10 238,00 €
			Affectation exc.fonct.2024	1068	23 254,80 €
Déficit 2024 reporté	001	24 721,05 €	Excédent 2024 reporté	001	0,00 €
Remb.caution	165	900,00 €			
			Emprunt (d'équilibre)	1641	
Travaux	2313	1 275,75 €			
Total		33 492,80 €	Total		33 492,80 €
TOTAUX Dépenses/Recettes (fonct/inv)		53 435,80 €			53 435,80 €

8 Subventions 2024

Vu la délibération du Conseil Municipal n°6 du 10 avril 2025 approuvant le budget primitif communal ;

Mme LECORNET fait part des propositions de la commission réunie le 26 février 2025.

Au total il est proposé une enveloppe de 14 820 € dont l'enveloppe globale des subventions qui est répartie en fonction du nombre d'adhérents de la commune (le double pour les -18 ans).

A noter que le club de football (FCCV) retrouve une aide cette année, à laquelle il avait renoncé en 2024, soit une centaine d'adhérents en plus, ce qui justifie la progression de cette enveloppe à 8 700€ contre 7 135€ en 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** les subventions suivantes :

OBJET	2024	PROPO 2025
SUBVENTION ASSO ENVELOPPE	7135	8700
SUBVENTION HORS ENVELOPPE	2900	3620
SUBVENTION CAFFINO	1000	1000
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	1500	1500
TOTAL	12535	14820

pour l'ent des vestiaires

Subvention hors enveloppe	2024	2025	Observation
AFN et ACPG	200	400	
Donneurs de sang	200	200	
Clubs des amis réunis	200	200	
Comité des fêtes	400	400	
Comité des fêtes - feu artifice	800	800	non versée si feu d'artifice non réalisé
Société de chasse communale	400	400	
Des elles pour l'éducation	0	0	Mise à dispo de salle si besoin
Les restaurants du Cœur	250	250	
Le secours Catholique Français	0	250	
Les roues de secours	250	270	
Tressage	0	200	
Nature HU'Maine	200	250	
Total	2900	3620	

➤ **DONNE** délégation de pouvoir à la commission sport, culture et vie associative afin d'attribuer des subventions dans la limite de l'enveloppe annuelle destinée aux subventions exceptionnelles et de l'enveloppe globale approuvée et annexée à la présente. Les conseillers municipaux seront tenus informés de cette répartition (montants et bénéficiaires).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Enfance Jeunesse**

M. TOUZEAU rappelle la commission mixte prévue le 24 avril prochain.

➤ **Voirie**

M. GOURAUD rappelle la réunion du comité voirie le 16 avril prochain.

➤ **Environnement**

M. COCHIN signale que des moutons sont désormais affectés à l'entretien de l'espace enherbé du complexe sportif.

➤ **Conseil Municipal des Enfants**

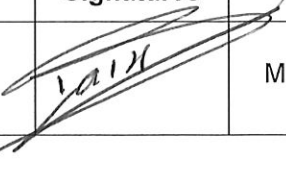
Mme LEUCHER rappelle les projets en cours et en particulier la soirée organisée le 3 mai en précisant que des renforts des conseillers sont les bienvenus.

➤ **Recrutement**

M. le Maire rappelle que la procédure de recherche d'un nouveau directeur technique suit son cours pour une embauche au 1^{er} juin.

Fin de réunion : 21h45

SIGNATURES

	Maire	Signatures		Secrétaire de séance	Signatures
M.	BLAISE ALAIN		M.	ROBIN Denis	